

# Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration

## Rapport au Premier Ministre

---

Centre de ressources et de mémoire de l'immigration  
*Philippe Dewitte*

### NOTE DE CADRAGE

Plutôt qu'une synthèse des débats qui ont déjà eu lieu dans le Conseil scientifique, je proposerai dans un premier temps quelques réflexions concernant des points particuliers qui me semblent importants pour l'architecture d'ensemble du projet.

#### Le périmètre

Il semble effectivement indispensable d'établir une « règle » permettant de délimiter le champ dans lequel on veut que le Centre intervienne. Mais il est sans doute également important que cette règle garde une véritable souplesse pour être capable de s'adapter à la fois à l'évolution des questions liées à l'immigration et à celle des mentalités en matière de représentations.

Pour reprendre l'exemple sur lequel nous avons déjà débattu, celui des populations migrantes de nationalité française, il me semble que l'on peut effectivement se donner le critère juridique comme délimitation informelle (on a dit « en pointillé ») des populations dont on parlera dans le Centre. Informelle car il faudra se laisser la possibilité de franchir cette limite quand le sujet l'imposera. Si on s'enferme dans une définition rigide on s'expose au reproche de ne pas montrer toute la réalité des migrations, voire d'occulter des réalités supposées dérangeantes. Comment parler des Comoriens si on ne prend en considération que ceux d'Anjouan ou de Grande Comore (de nationalité étrangère) et si on ignore ceux de Mayotte (Français des TOM), alors que les uns et les autres vivent en France aux mêmes endroits, dans les mêmes conditions, et que leur condition juridique n'influence qu'à la marge leur mode de présence en France et de rapport à la société globale, à la population et même aux institutions de la République : la police a par exemple bien du mal à distinguer les uns des autres...

Il est également important de souligner que si, par exemple, les Antillais primo-migrants refusent l'assimilation avec les migrants étrangers, leurs enfants se retrouvent « logés à la même enseigne » sur le marché du travail, lorsqu'ils veulent sortir dans des night-clubs ou lorsqu'ils cherchent à se loger. Cette communauté de condition et d'intérêts ne devrait pas tarder à créer des solidarités et à terme l'idée d'une communauté de destins (en particulier avec les enfants issus des immigrations subsahariennes).

La présence des Domiens dans un tel lieu étant de toute évidence politiquement très sensible, il semble raisonnable de ne pas aborder la question de front, mais bien à la faveur de ce que l'on a appelé lors de nos discussions des « détours ». Si dans les lieux de mémoire qui seront présentés on expose par exemple la vie de Sarcelles depuis les années 60, on peut présenter, avec tact et nuances, la cohabitation entre sépharades et ashkénazes, ainsi que leurs interactions avec les Antillais, également très nombreux dans cette banlieue parisienne, les Maghrébins, les Chaldéens ou les « Gaulois ». Ce type de présentation permettrait de couper court à d'éventuels reproches de « ghettoïsation du regard » si on ne parlait que des étrangers, ou au contraire d'amalgame, si on avait l'air d'oublier que les Domiens sont partie intégrante de la Nation depuis plusieurs siècles. Les migrants français ne se retrouveraient pas en compagnie des seules populations étrangères ou d'origine étrangère récente mais bien avec toutes les composantes de la population, y compris les Français « de souche ». Cela permettrait de prévenir les éventuelles susceptibilités des Antillais, ou des juifs originaires d'Algérie, ou des Harkis, ou de toute autre population pour qui la possession de la nationalité est le seul « privilège », comme on l'a souligné à juste titre lors de nos débats.

## La délimitation chronologique

La question de la délimitation chronologique a été assez peu débattue dans le Conseil scientifique. Or il semble dommage de limiter chronologiquement notre propos aux environs de 1850, car ce serait passer à côté des migrations pionnières de l'ère industrielle. En effet, élargir notre champ de vision à tout le XIX<sup>e</sup> siècle permettrait de parler de migrations tout à fait intéressantes car archétypales de celles qui vont venir ensuite. Alors que si on se limite par exemple au Second Empire, on « prend une histoire en marche ». De plus, en termes pratiques, ce choix chronologique sur deux siècles pleins est facile à justifier, à représenter et à mémoriser.

Les Allemands, les Belges et les Savoyards des années 1820-1850 réunissent par exemple toutes les caractéristiques sociales, politiques, économiques que l'on va retrouver ensuite dans toutes les migrations, plus certains particularismes qui les rend particulièrement intéressants.

### *Les Savoyards*

D'un point de vue juridique et sous l'angle de la construction – y compris territoriale – de la Nation, l'histoire des Savoyards permet de montrer comment l'immigration peut devenir un facteur de rapprochement entre les peuples. En effet, les Savoyards émigrés en France, très nombreux dès la Restauration (ils seront plus de 20 000 en 1838), se sont révélés les plus chauds propagandistes du rattachement de la Savoie en 1860. À ma connaissance, on ne retrouvera pas un tel phénomène dans l'histoire contemporaine de la France, et il serait dommage de se priver de cet exemple.

### *Les Belges*

Numériquement, les ouvriers belges ont constitué la première immigration depuis 1820 jusqu'en 1880. Il est symboliquement marquant de montrer que les Belges, populations qui aujourd'hui passent tout à fait inaperçues, ont fait l'objet des mêmes préventions xénophobes, quasiment dans les mêmes termes, que les migrants du Sud de l'Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, et que ceux du Sud de la planète aujourd'hui. Et ce dans le Nord, région culturellement sœur de la Wallonie mais aussi des Flandres, ce qui permet de montrer au passage que la théorie de la « distance culturelle » comme facteur de rejet de la part de la population autochtone est à relativiser grandement.

On pourra établir le même type de parallèle avec, entre autres, les Italiens en Provence au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ou les Espagnols dans le Sud-Ouest durant les années 1950-60, mais ces exemples n'excluent pas celui des Belges, qui a le mérite de l'antériorité et qui permet de montrer que la méfiance et le rejet par la population autochtone finissent par s'estomper, puis par disparaître totalement avec le temps. Ces « happy end » ne peuvent que marquer les imaginations auprès d'un large public que l'on veut toucher avec des exemples frappants mais non démagogiques. La répétition de ces histoires « finalement heureuses » ne peut qu'être pédagogique et l'exemple belge est de plus totalement exempt de raisonnances actuelles désagréables ou ambiguës, les relations franco-belges étant parfaitement pacifiques depuis longtemps.

### *Les Allemands*

Les Allemands émigrent en très grand nombre en France de 1820 à 1848. Leur grande diversité fait qu'ils représentent tous les types d'immigrés et d'exilés que l'on va retrouver ensuite :

- Dès 1820, les paysans ruinés par l'embargo anglais sur le blé allemand s'expatrient. Ceux qui ne peuvent pas se payer le bateau pour aller en Amérique font souche en France.
- Les artisans et les ouvriers allemands viennent également chercher du travail de l'autre côté du Rhin. En 1820, ils sont déjà 30 000 à résider en France ; en 1848, on dénombre 60 000 ouvriers allemands dans la seule ville de Paris. Ces chiffres sont considérables pour l'époque et la population allemande en France constitue la seconde immigration économique de type moderne après celle des Belges. De plus, ces artisans deviennent quasiment des exilés politiques lorsqu'en 1830 la diète de Francfort interdit aux Allemands de travailler dans des pays où règne la liberté de coalition (ce que

l'on n'appelle pas encore le syndicalisme), sous peine de se voir interdire à jamais le retour dans leur pays.

- Au même moment, les opposants politiques et les intellectuels juifs s'exilent en France, terre des droits de l'homme. Le plus connu d'entre eux est le grand poète Heinrich Heine, francophile et littéralement « naturalisé » par les Français sous le nom d'Henri Heine. Une anecdote très parlante est d'ailleurs attachée à la présence de Heine en France. En effet, le poète de la Lorelei s'est vu refuser la nationalité française car il lui manquait un papier qu'il ne pouvait fournir... Des Allemands victimes de la bureaucratie française, voilà qui devrait permettre de resituer dans le contexte plus large de l'histoire de l'administration française des mésaventures similaires que vivent aujourd'hui les populations migrantes (et qu'a également vécues Picasso en... avril 1940 !). L'expérience de la file d'attente à la Préfecture, citée par des membres du Conseil dans le cadre des « parcours » à proposer aux visiteurs, pourrait ainsi être montrée simultanément à différentes époques...

## Histoire et mémoire

Le lien entre histoire et mémoire, les relations parfois dialectiques, plus souvent antagoniques, que les deux rapports au passé entretiennent seront au cœur des réalisations du Centre, lors de sa conception aussi bien que dans son fonctionnement courant par la suite. La question du rapport entre la mémoire et l'histoire peut sembler de prime abord une affaire de spécialistes, voire une querelle byzantine qui secoue régulièrement la communauté des historiens, mais elle va se poser de manière très concrète, en particulier dans les rapports entre d'une part les historiens et d'autre part les militants associatifs, les témoins survivants et leurs descendants, porteurs de la « légitimité » et de la « vérité » – parfois dogmatique et immuable – de leur « communauté ».

Cette question va sans doute se poser dès les travaux de préfiguration, et c'est la raison pour laquelle il serait bon que le Conseil scientifique et le Forum des associations disposent d'un lieu (groupe de travail ou autre) où ils pourront dialoguer, confronter leur vision du Centre, imaginer comment les faire cohabiter, comment juxtaposer et concilier le regard de l'intérieur et celui des historiens, nécessairement plus distancié et à prétentions « scientifiques ». Il n'est que se souvenir des polémiques entre leaders historiques de la Résistance et historiens pour comprendre que le Centre devra prendre à bras le corps la question de la mémoire et de sa transposition historiographique. Les historiens ne peuvent être des juges mais ils ne peuvent pas non plus cautionner des mémoires subjectives, tronquées ou simplement défailtantes.

Pourtant, rien n'empêche que les deux visions cohabitent. Les témoignages d'époque (films, photos, journaux intimes, etc.) ont évidemment leur place dans le Centre, mais il faut qu'ils soient perçus par le visiteur pour ce qu'ils sont : des témoignages subjectifs, chargés d'émotion et en tant que telle particulièrement précieux pour la mission du Centre, mais des témoignages personnels sujets à caution car produits de la mémoire sélective des hommes. À côté de cela — et on est cette fois dans le domaine de l'historien –, le Centre doit proposer également une vision objectivée de l'aventure collective de ces mêmes populations, avec tous les aspects – économiques, politiques, culturels – qui ont pu échapper en partie au regard des contemporains et de ceux chargés de transmettre leur mémoire.

Le visiteur ne doit pas confondre ces deux angles de vue, c'est là le rôle, entre autres, de la présentation muséographique. Cette contradiction a été surmontée maintes fois en maints endroits et des solutions techniques permettront sans doute de présenter différemment ce qui ressort de la mémoire et ce qui est du domaine de l'histoire. Mais le visiteur doit aussi accepter que les différents angles de vue ne se recoupent pas toujours, tout en étant tous recevables. Plus encore, les témoins de l'époque, les enfants qui ont entendu le récit de leurs aïeux, les responsables associatifs, etc., doivent pouvoir accepter que leur vérité de toujours soit nuancée par les connaissances historiques, par le travail de Clio, et cette question est d'autant plus aiguë lorsque les deux visions se contredisent grandement. En voici quelques exemples :

- La rigueur historique ne peut que heurter la mémoire des associations turques de France si l'on aborde le génocide des Arméniens, impossible pourtant à taire lorsque l'on parle de la venue des orphelins arméniens en France dans les années 20.

- La mémoire des réfugiés antifascistes italiens des années 20-30 a tendance à étouffer celle des migrants économiques transalpins des années 50. L'historien peut les réconcilier en montrant des permanences (les uns et les autres fuient un pays qui ne peut pas les nourrir et les motivations économiques ne sont pas absentes chez les « politiques » de l'entre-deux-guerres). Mais si les spécialistes savent bien que la frontière entre réfugiés politiques et migrants économiques est le plus souvent perméable, les acteurs de cette aventure (légitimés par leur expérience et leurs souffrances) et les mémorialistes « communautaires » refusent le plus souvent d'entendre cela.
- L'exemple italien vaut pour les Espagnols antifranquistes et les migrants économiques des années 50-60, ou pour les déserteurs portugais des guerres coloniales de 1963 à 1974, confrontés à la mémoire des migrants économiques (le bidonville des années 60), souvent perçus par les premiers comme « apolitiques » et appartenant à une autre histoire.
- Et que dire de la mémoire de la guerre d'Algérie par les migrants d'un côté et par les rapatriés de l'autre. Il est d'ailleurs à noter que cette antagonisme, encore très présent dans les mémoires, a valu quelques déboires au Musée Dauphinois de Grenoble, organisateur d'une exposition sur les Maghrébins en Isère en 1999 (« *Pour que la vie continue. D'Isère et du Maghreb* »), et qui a dû promettre une exposition sur les rapatriés pour calmer les frustrations et le sentiment d'injustice des Français d'Algérie et des supplétifs de l'armée française.

On pourrait bien entendu citer de nombreux autres exemples. L'addition de ces mémoires antagoniques, ou à tout le moins contradictoires, si elles ne peuvent pas être réconciliées (ce n'est le rôle ni des historiens ni d'un tel Centre) peuvent tout au moins cohabiter, étant donné l'extrême porosité entre les unes et les autres.

### **Historiens et partenaires associatifs**

Cela veut donc dire que pour énormément d'histoires et d'aventures collectives il faudra faire preuve de beaucoup de diplomatie et permettre le dialogue entre les uns et les autres dès maintenant par le biais, entre autres, des historiens. Car le Centre doit aussi permettre une certaine objectivation des trajectoires individuelles. Et cela ne sera possible que si les historiens n'apparaissent pas comme des savants dans leur tour d'ivoire, qui dépossèdent la « vraie » mémoire, qui ignorent les récits de vie de ceux qui ont vécu l'aventure de la migration, avec ses joies et ses souffrances.

Il ne faut évidemment pas que le Centre soit contraint de se passer de l'avis des intéressés au nom de la vérité historique, du recul scientifique. Il se couperait de toute la partie vivante de l'immigration en France, de cet apport concret, chaleureux, des « vrais gens », comme disent souvent ceux qui ne se reconnaissent pas dans le tableau que les « savants » font de leur vie et de leur expérience. Il suffirait sans doute de peu de choses pour que les associations se sentent exclues ou ignorées, puisqu'aussi bien c'est souvent cette expérience-là qu'elle ont connue par le passé. Enfin, il est à noter qu'une certaine méfiance entre les associations et le futur Centre mettrait à mal le rôle de fédérateur, de tête de réseau, d'aide aux projets, que celui-ci entend jouer.

Ces contradictions et ces potentialités antagonistes sont surmontables mais elles ne doivent pas être ignorées ni sous-estimées. Elles sont en effet apparues sous-jacentes dans les interventions du Forum des associations, où la demande sociale et le besoin de reconnaissance se sont manifestés très fortement, même si par ailleurs la tonalité des interventions était globalement très positive et constructive.

*Philippe Dewitte*